

Coronavirus COVID-19 : Recommandations pour les voyages à forfait

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire et des derniers développements et décisions en matière de restriction de voyages, le SETO (Syndicat des Entreprises du Tour Operating), s'est à nouveau réuni avec les principaux tour-opérateurs (TO) opérant sur le marché français.

A l'issue de cette réunion, le SETO recommande à ses membres les **dispositions suivantes** pour les clients ayant réservé un **voyage à forfait**

- Compte tenu de la situation sanitaire (covid-19) et des circonstances inévitables et exceptionnelles qui imposent des restrictions de voyage, **tous les départs jusqu'au vendredi 29 mai 2020 inclus sont reportés.**
Cette disposition peut être adaptée en fonction des contraintes des compagnies maritimes et fluviales mais également en fonction des possibilités de réouvertures de destinations suite à l'annonce de la fin du confinement en France.
- Pour les voyages concernés, les tour-opérateurs en informent leurs clients dans les meilleurs délais.
- Les tour-opérateurs se tiennent à la disposition de leurs clients et des agences de voyages pour répondre à leurs interrogations.

Bien évidemment, ces mesures pourront être modifiées à tout moment en fonction de l'évolution de la situation et dans un souci de l'intérêt de la clientèle, des agences de voyage et des tour-opérateurs.

* * *

Le Syndicat des Entreprises du Tour Operating (SETO) regroupe quelques 70 des plus importants tour-opérateurs du marché français. Depuis sa création le 5 mars 2013 par les membres de l'Association de Tour-Opérateurs (CETO, fondée en 1973), le SETO a amplifié et développé les actions menées par l'Association pendant 40 ans tant sur le plan national qu'europpéen. La représentation des Tour-Opérateurs en est depuis renforcée auprès de toutes les instances officielles, institutionnelles tant françaises qu'europpéennes. Le SETO œuvre à la défense des intérêts des tour-opérateurs sur les enjeux d'avenir de la profession, en particulier les mutations de marché, technologiques, juridiques, consoméristes ou encore sociales.

Le Syndicat s'exprime régulièrement sur des questions d'actualité sur son site www.seto.to

Pour les professionnels du tourisme, son portail « Service d'Information Sécurité » (SIS) délivre des informations sur les conditions de sécurité des déplacements des touristes français à l'étranger.

SERVICE DE PRESSE : CARDAMONE - Odile CORNILLE - Tel : 01 45 80 54 55/ 06 80 61 36 80